



Annualisation de mon contrat de travail

Par **laufmaid59**, le **08/02/2013** à **16:05**

Bonjour, suite à un conflit mon employeur a décidé d'annualiser mon contrat.
Qu'es-ce exactement ?
Quel est l'impact sur mon salaire ? Mes congès payés...
Je suis complètement perdue !
L'avenant à mon contrat de travail n'arrive que lundi, et j'ai la désagréable impression que je n'est pas d'autre choix que de le signer.
Quel est votre avis ?
merci de vos réponses